

## **Évolution comparée des revenus des francophones de l'Ouest canadien\***

par  
Maurice Saint-Germain  
et  
Marc Lavoie  
Université d'Ottawa  
Ottawa (Ontario)

### **RÉSUMÉ**

Les écarts de revenus entre francophones et anglophones de l'Ouest canadien sont mesurés selon les critères de la langue parlée à la maison et du revenu total pour les années 1980 et 1985. Il ressort que les revenus des francophones de l'Ouest restent encore inférieurs à ceux des anglophones, et les taux de chômeurs, supérieurs. Un certain rattrapage a été effectué par les jeunes francophones, en partie grâce aux progrès de la scolarisation. Cependant, à égalité d'âge et de scolarité, et malgré leur bilinguisme, les hommes et les femmes francophones gagnent moins que leurs équivalents anglophones. Les activités plus agricoles des francophones ne peuvent suffire à expliquer cette différence.

### **ABSTRACT**

Income differentials have been computed for Francophones and Anglophones of Western Canada, according to the language spoken at home and total income in 1980 and 1985. Francophones still have relatively low mean incomes, while their rates of unemployment are relatively high compared to those of Anglophones. The status of young Francophones is relatively better than that of their elders, mainly because

---

\* Cette étude a été rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État et du Commissariat aux langues officielles. Les opinions exprimées dans cet article sont celles des auteurs et ne reflètent ni les vues ni les politiques du Secrétariat d'État ou du Commissariat aux langues officielles. Nous remercions Guy Fortin, notre assistant, pour son aide précieuse et les évaluateurs anonymes pour leurs remarques judicieuses.

they are better educated. Still, with given age and education, and despite their bilingualism, Francophone men and women generally earn less than Anglophones. This cannot be entirely attributed to the fact that Francophones can be found in disproportionate numbers in rural areas.

---

### **Objectifs et méthode**

La recherche que nous présentons ici porte sur l'ensemble des provinces de l'Ouest, avec une attention plus particulière au Manitoba. Elle fait état des revenus relatifs des francophones et des anglophones en 1980 et 1985. Les francophones y sont définis par la langue d'usage au foyer ou langue parlée à la maison. Le revenu considéré est le revenu total.

Le choix de la langue d'usage comme base linguistique s'appuie sur les études de l'anglicisation et les écarts importants d'effectifs ou de revenus qui ont été observés selon que les francophones étaient comptabilisés par le critère de la langue maternelle ou celui de la langue d'usage au foyer, ce qui a incité de nombreux chercheurs à modifier leur indicateur de la francophonie<sup>1</sup>.

Le revenu total est l'indicateur qui va nous servir de référence. En effet, il reflète davantage la situation économique réelle puisqu'il intègre à la fois les revenus de placement et les effets du chômage. Par le passé, le revenu de travail a particulièrement retenu l'attention des économistes, en partie parce qu'il se prête bien aux théorisations et formalisations économétriques. Quant à nous, il nous a semblé que, si nous voulions mesurer les véritables écarts de revenus entre les francophones et les anglophones, c'est sur le revenu total qu'il fallait se pencher.

Pourquoi étudier les revenus des francophones de l'Ouest? Parmi les grandes régions canadiennes, l'Ouest est sans doute celle qui offre les écarts les plus considérables dans les effectifs de francophones selon la définition considérée. C'est donc un champ privilégié pour examiner si les résultats obtenus à partir de la langue d'usage diffèrent de ceux obtenus à partir de la langue maternelle. Cela semble d'autant plus intéressant que la langue parlée à la maison n'a pas été utilisée pour l'étude des revenus comparés des francophones de cette immense région. En effet, les études sur le revenu des francophones des

provinces de l'Ouest et sur les écarts par rapport au revenu des anglophones demeurent encore très rares.

La plus ancienne de ces études est sans doute celle de la célèbre Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Raynauld *et al.*, 1966) qui présente la situation des revenus en 1960, mais qui n'a jamais été publiée. À cette époque, ce sont les groupes ethniques, plutôt que linguistiques, qui étaient la base des comparaisons. L'origine ethnique était alors jugée plus importante que la langue, ou encore jugeait-on que l'origine ethnique était un bon indicateur de la langue maternelle. La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme allait cependant faire plusieurs recommandations, dont l'une au moins fut entérinée, à savoir l'inclusion dans le recensement d'une question sur la langue d'usage. Malgré tout, les années soixante-dix et même les années quatre-vingt virent une floraison d'études fondées sur la langue maternelle. Celle-ci était particulièrement utilisée par les économistes, qui y voyaient une variable véritablement indépendante et donc commode pour les études économétriques<sup>2</sup>.

Comment justifier le choix de la langue parlée à la maison plutôt que celui de la langue maternelle? Certains spécialistes prétendent que la langue au foyer est un piètre indice de la francophonie, ou tout au moins qu'elle en est un indice imparfait. Cette thèse, qui relève davantage de la tradition orale que d'une preuve rigoureuse, trouve un certain écho politique, car elle signifie que les mesures par la langue parlée à la maison sous-estimerait parfois largement l'importance numérique des francophones hors Québec. Nous avons déjà répondu à cette objection et précisé le cadre théorique de notre approche (Lavoie et Saint-Germain, 1991).

Comment allons-nous procéder à cette comparaison des revenus? Les résultats seront surtout établis sur la base du revenu total moyen des francophones et celui des anglophones selon la langue parlée à la maison. Le revenu total moyen porte sur toute la population de plus de dix-huit ans, et pas seulement sur ceux qui sont en âge ou dans la possibilité de travailler. C'est le revenu total moyen qui est le meilleur indice global de bien-être économique à l'intérieur d'une région.

Nous allons aussi présenter quelques résultats généraux sur les taux de chômage, ou sur ce qui en tient lieu. Enfin, nous prendrons en compte deux variables jugées importantes dans la détermination du revenu, soit l'âge et le niveau de scolarité.

Toutes les données présentées proviennent de compilations spéciales faisant suite aux recensements canadiens de 1981 et 1986. Notre échantillon est exactement celui du questionnaire long, auquel a répondu un Canadien sur cinq et dont les réponses multiples aux questions portant sur la langue ont été préservées.

Notre étude considère principalement les individus de sexe masculin, mais inclut aussi quelques données sur la situation des femmes. Nos résultats sont présentés pour chacune des quatre provinces de l'Ouest et pour l'ensemble formé par les Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. De plus, nous avons davantage examiné la situation des francophones du Manitoba, dont l'importance historique et numérique a donné lieu à une attention particulière de la part de plusieurs chercheurs (Massé, 1988; Vaillancourt et Carpentier, 1989).

Nous allons tout d'abord examiner l'évolution globale des écarts économiques dans les provinces de l'Ouest, puis nous verrons l'influence spécifique de certaines variables sur le revenu, en particulier au Manitoba.

## **Évolution globale des écarts économiques**

### **1. Les écarts des revenus des hommes hors Québec et au Manitoba**

Situons brièvement les revenus des Franco-Manitobains dans une perspective plus large, celle des écarts des revenus des hommes entre francophones et anglophones de l'ensemble du Canada hors Québec<sup>3</sup>. Si l'on considère qu'un véritable francophone s'identifie à sa langue parlée à la maison plutôt qu'à sa langue maternelle ou à son origine ethnique, et si l'on admet que le revenu total reflète mieux la réalité des revenus, les inégalités aujourd'hui entre les deux principaux groupes linguistiques du Canada hors Québec sont comparables à celles qu'avaient trouvées les enquêteurs de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme dans les années soixante. Les écarts de revenus sont, en 1960, de 19 % à l'avantage des anglophones, si on les calcule sur la base de l'origine ethnique et du revenu total des personnes ayant un emploi. En 1986, ces mêmes écarts s'élèvent à 21 %, si on les calcule sur la base de la langue parlée à la maison et du revenu total (Lavoie et Saint-Germain, 1991).

La situation observée au Manitoba présente plusieurs particularités. D'abord, on constate des disparités de revenus

moins importantes que dans l'ensemble du Canada hors Québec. Ces écarts s'établissent en 1985 à un niveau beaucoup moins élevé qu'en 1960 et ont donc tendance à diminuer à long terme. Cette tendance à la diminution des disparités de revenus apparaît quelle que soit la base linguistique ou la catégorie de revenus considérée (graphique 1).

Les écarts à l'avantage des anglophones passent de plus de 30 % en 1960 à un niveau qui est en moyenne deux ou trois fois moins élevé dans les années quatre-vingt. Il faut toutefois tempérer cette vision optimiste, si l'on considère que la mesure des écarts entre anglophones et francophones au Manitoba est, en réalité, une comparaison entre des anglophones unilingues et des francophones bilingues. En effet, le taux de bilinguisme des Franco-Manitobains est des plus élevés, soit 96,7 %, et celui des Anglo-Manitobains, très faible, soit 6,2 %.

On constate que la définition des groupes linguistiques et des types de revenus choisis fait beaucoup varier les écarts. On remarque encore que les écarts sont habituellement plus grands, lorsque ce sont le revenu total et la langue parlée à la maison qui font l'objet des comparaisons. Au total, la situation des Franco-Manitobains apparaît moins défavorable que celle de l'ensemble des francophones hors Québec.

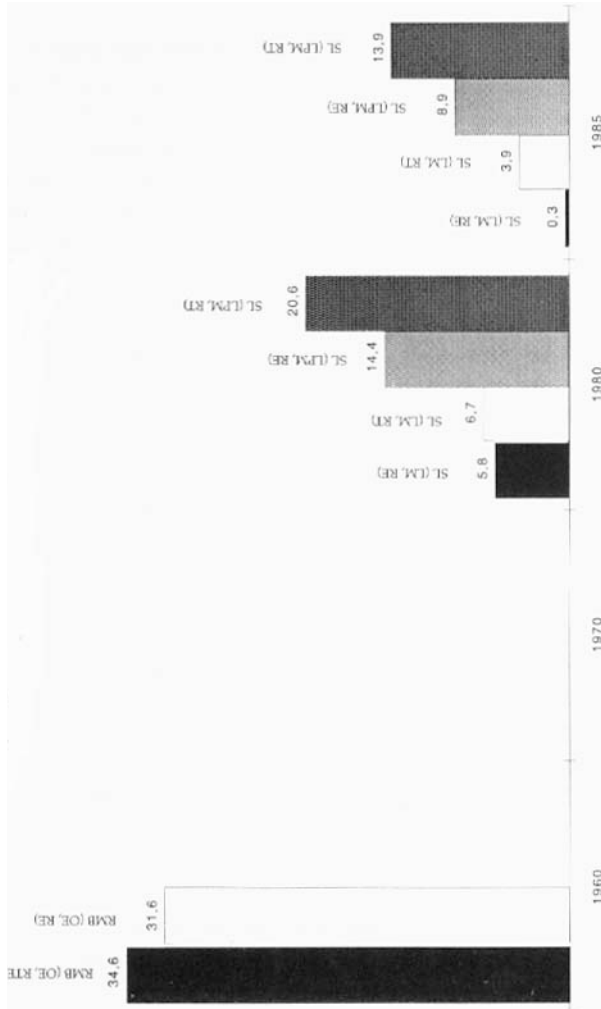
## **2. Les écarts des revenus des hommes dans les provinces de l'Ouest et dans les Territoires**

La situation économique relative des francophones de l'Ouest varie selon la province ou les territoires considérés. Le tableau 1 montre quels sont les niveaux de disparités de revenus dans chacune des provinces de l'Ouest, dans les deux territoires et dans l'ensemble du Canada hors Québec. Les indices d'écarts sont exprimés par rapport aux francophones, et chaque indice qui dépasse 100 reflète un avantage économique des anglophones. Tous les revenus sont exprimés en dollars constants de 1985. Ceci signifie que les revenus de 1980 ont été pondérés par l'indice du coût de la vie pour pouvoir être directement comparés à ceux de 1985.

En ce qui concerne les disparités provinciales et territoriales, on remarque que les francophones occupent, par rapport aux anglophones, une situation désavantageuse qui se reflète dans les indices de toutes les régions observées, à l'exception peu significative des Territoires en 1985. Selon notre échantillon, la population francophone des Territoires du Nord-Ouest et du

## GRAPHIQUE 1

Évolution des écarts de revenus entre anglophones et francophones, selon le type de revenus et la base linguistique, Manitoba, hommes



Sources : Raynauld, Marion et Béland (1966); Saint-Germain et Lavoie (1989)

Notes : RMB: Raynauld, Marion et Béland SL: Saint-Germain et Lavoie

LM: langue maternelle LPM: langue parlée à la maison

OE: Revenu d'origine ethnique  
 RE: Revenu total des gens avec emploi



Yukon s'élève seulement, en 1985, à 615 personnes adultes, dont 340 de sexe masculin.

Au cours du lustre 1980-1985, les écarts de revenus ont connu en général une nette diminution. Ainsi, les écarts de revenus à l'avantage des anglophones passent au Manitoba de 20,6 % en 1980 à 13,9 % en 1985 et en Alberta de 21,8 % à 13,8 %. Il reste cependant à évaluer l'impact conjoncturel que la grande récession de 1982 a pu avoir sur cette tendance. En effet, le revenu réel moyen d'un grand nombre de francophones, et surtout des anglophones, a diminué au cours de cette période.

Même s'il ne s'agit pas de l'objet central de cette étude, on peut se demander quels sont les revenus relatifs des allophones puisqu'ils constituent dans l'Ouest un groupe plus nombreux que les francophones. Les deux dernières colonnes du tableau 1 montrent qu'ils occupent une situation économique inférieure à la fois aux francophones et aux anglophones. Les allophones dont il est ici question comprennent tous les individus qui déclarent parler une langue tierce à la maison (en réponse simple ou multiple). Ce groupe est très hétérogène et inclut les divers peuples autochtones et les divers immigrants de langues non officielles et éventuellement leurs familles. Même parmi les allophones, il apparaît que l'intégration à la communauté anglophone est rentable puisqu'au Manitoba, par exemple, ceux qui se sont davantage intégrés aux anglophones en parlant l'anglais à la maison ont un revenu total supérieur de 62 % à ceux qui parlent seulement une langue tierce à la maison (Saint-Germain et Lavoie, 1989).

### 3. Taux de chômeurs par province

L'étude des indices de chômage va nous aider à comprendre pourquoi, si l'on s'intéresse à une photographie globale des disparités économiques entre francophones et anglophones, il vaut mieux mesurer le revenu total moyen que le revenu de travail moyen ou le salaire horaire moyen. Statistique Canada n'a pas l'habitude de publier les taux de chômage par groupes linguistiques, si bien que nous avons dû calculer notre propre indice de chômage. Notre indice exprime le rapport des individus ayant touché des prestations d'assurance-chômage au cours d'une année par rapport à l'ensemble de la population désirant ou non travailler. Notre indice tient donc davantage compte d'un flux que d'un stock de chômeurs. Il est naturellement différent du taux de chômage



calculé tous les mois par Statistique Canada, mais exprime néanmoins avec précision la réalité du chômage. Cet indice, que nous avons appelé «taux de chômeurs», permet de comparer de façon cohérente les divers groupes linguistiques.

Le tableau 2 montre les taux de chômeurs observés dans les différentes provinces pour les francophones et les anglophones en 1980 et 1985. Les troisième et sixième colonnes de ce tableau indiquent clairement que le chômage est systématiquement plus présent chez les francophones que chez les anglophones. Ceci est vrai pour toutes les régions en 1980 et pour trois sur cinq en 1985, la Saskatchewan et les Territoires faisant alors exception. Le cas de la Saskatchewan pourrait s'expliquer par le pourcentage élevé de Fransaskois qui sont agriculteurs et moins liés au cycle économique. Le cas des Territoires a déjà été évoqué plus haut. Un indice inférieur à 100 dans les troisième et sixième colonnes indique en effet que les anglophones sont moins touchés par le chômage que les francophones; ainsi, en 1980, en Alberta et en Colombie britannique, ils le sont environ deux fois moins, avec un chômage qui n'atteint que 54,1 % de celui des Franco-Albertains et 57,2 % de celui des Franco-Colombiens. La crise de 1982 a accru les taux de chômeurs de l'ensemble de la population des provinces de l'Ouest qui atteignent des niveaux plus élevés en 1985, même si l'augmentation relative a été en général beaucoup moins forte chez les francophones qui étaient déjà plus éprouvés que les anglophones en 1980.

La structure des activités économiques et des professions dans lesquelles se trouvent les francophones ne peut apporter qu'une explication partielle et limitée, car il s'agit davantage de variables économiques dépendantes. C'est alors vers d'autres explications plus complexes qu'il faut se tourner (scolarité, discrimination, etc.). Quoi qu'il en soit, les taux de chômeurs relatifs observés montrent que les études fondées sur le revenu d'emploi ou le salaire horaire ne peuvent donner que des indications partielles, puisque ces études font abstraction des inégalités d'accès à l'emploi.

#### **4. Écarts des revenus des femmes**

L'étude des revenus relatifs des femmes a été passablement négligée par les chercheurs<sup>4</sup>. Il existe à cela plusieurs raisons, dont la plus évidente pour les économistes tient au fait que les modèles économétriques habituels

TABLEAU 2

Taux de chômeurs, francophones, anglophones et allophones, provinces de l'Ouest et Territoires, hommes, 1980 et 1985

Provinces et Territoires	1980			1985			Variations en % des taux de chômeurs 1985/1980	
	Franco-phones	Anglo-phones	Anglophones / Francophones	Franco-phones	Anglo-phones	Anglophones / Francophones	Franco-phones	Anglo-phones
Manitoba	10,7	8,2	76,6	15,1	11,6	76,8	141,1	141,5
Saskatchewan	7,3	6,5	89,0	7,6	11,6	152,6	104,1	178,5
Alberta	10,9	5,9	54,1	13,4	12,4	92,5	122,9	210,2
Colombie britannique	15,9	9,1	57,2	15,8	15,0	94,9	99,4	164,8
TNO et Yukon	14,8	7,6	51,4	13,2	13,9	105,3	89,2	182,9

Source: Compilation spéciale de Statistique Canada (Saint-Germain et Lavoie, 1989).

expliquent mal le revenu de travail des femmes. Ici, nous allons nous contenter d'étudier les revenus totaux moyens des femmes en 1985. Les taux de chômeuses, notamment, ne seront pas discutés<sup>5</sup>.

Si l'on examine l'évolution sur une longue période, il n'existe à notre connaissance aucune étude traitant des revenus des femmes francophones et anglophones pour l'année 1970 dans l'ensemble des provinces de l'Ouest. Par contre, Raynauld, Marion et Béland (1966) ont produit certains chiffres pour l'année 1960, pour le compte de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Sur la base de l'origine ethnique et du revenu total de la main-d'oeuvre féminine ayant un emploi, ces auteurs ont mis à jour des écarts importants en faveur du groupe anglophone par rapport au groupe francophone dans trois provinces sur quatre, la Saskatchewan faisant exception avec une quasi-parité des revenus entre les deux communautés linguistiques. Nos propres données dévoilent un écart favorable aux anglophones qui s'est surtout réduit en 1985 en Colombie britannique et en Alberta. Le tableau 3 reproduit ces écarts pour 1985 dans diverses provinces de l'Ouest. On y constate surtout, à nouveau à l'exception de la Saskatchewan, que les revenus des femmes francophones sont faibles, à la fois en termes absolus et en termes relatifs.

TABLEAU 3  
Francophones et anglophones, revenu total moyen,  
provinces de l'Ouest et Territoires, femmes, 1985

Provinces et Territoires	1960	1985		
	Indices	Francophones \$	Anglophones \$	Indices
Manitoba	115,2	9 605	10 998	114,5
Saskatchewan	101,1	10 739	10 570	98,4
Alberta	129,1	10 260	12 376	120,6
Colombie br.	131,2	9 993	11 378	113,9
TNO et Yukon	—	13 844	15 200	109,8

Sources: Raynauld, Marion et Béland (1966) pour 1960. Compilation spéciale de Statistique Canada pour 1985 (Saint-Germain et Lavoie, 1989).

Notes: Pour 1960: selon l'origine ethnique et le revenu total moyen des femmes ayant un emploi, groupe francophone = 100.

Pour 1985: selon la langue parlée à la maison et le revenu total moyen, francophones = 100.

### 5. Quelques caractéristiques des francophones de l'Ouest

De ce qui précède, notamment le graphique 1, il est frappant de constater que les écarts de revenus, mesurés selon la langue parlée à la maison, sont substantiellement plus élevés que ceux mesurés selon la langue maternelle, soit 13,9 % contre 3,9 % au Manitoba. Ce constat se répète pour les autres provinces de l'Ouest. Ainsi, les écarts avec les anglophones, selon qu'on les mesure par la langue d'usage ou par la langue maternelle, sont respectivement de 9,0 % contre 0,1 % pour la Saskatchewan, 13,8 % contre 7,6 % pour l'Alberta et 25,2 % contre 9,4 % pour la Colombie britannique. Les francophones de langue d'usage souffrent-ils de discrimination sociétale par rapport aux Canadiens français qui se sont anglicisés? Ou alors les francophones de langue d'usage possèdent-ils des caractéristiques qui font que leurs revenus sont naturellement inférieurs à ceux des personnes de langue maternelle française? Qui sont ces francophones définis selon la langue parlée à la maison? S'agit-il de nouveaux arrivants moins bien intégrés à l'économie de leur région; s'agit-il de personnes moins scolarisées, d'individus ayant accumulé moins de capitaux, ou encore de gens vivant en milieu rural? Nous allons examiner successivement chacune de ces quatre hypothèses.

a) La prise en considération des francophones nés au Québec et de ceux qui sont nés hors Québec montre qu'un pourcentage substantiel de francophones de l'Ouest, du moins en Alberta et en Colombie britannique, proviennent effectivement du Québec. Cependant, ceux qui viennent du Québec ont des revenus plus élevés et contribuent à rehausser le revenu moyen des francophones (tableau 4). Le faible revenu relatif des francophones de langue d'usage par rapport aux gens de langue maternelle française ne saurait donc être attribué au manque d'intégration économique de ceux-là.

b) Ces francophones de langue d'usage ne sont pas non plus des personnes moins scolarisées puisque l'anglicisation touche davantage ceux qui ont une scolarité entre la neuvième année et le postsecondaire, sans doute par manque d'institutions francophones, mais décroît pour ceux qui ont fait des études universitaires. Puisque les gens de 35 à 44 ans ont déjà pleinement vécu les occasions de transferts linguistiques et leurs effets (Castonguay, 1976), nous présentons les taux d'anglicisation par niveau de scolarité pour les seuls hommes de 35 à 44 ans (tableau 5). Nous retiendrons quatre niveaux de

scolarité: ceux qui ont moins d'une neuvième année d'études, ceux qui ont entre une neuvième et une treizième année, ceux qui ont fait des études postsecondaires et enfin ceux qui ont un diplôme universitaire.

TABLEAU 4

Lieux de naissance, effectifs et revenus des francophones, provinces de l'Ouest et Territoires, hommes, 1985

Provinces	nés au Québec		nés hors Québec	
	Effectifs %	Revenus \$	Effectifs %	Revenus \$
Manitoba	10,5	20 674	89,5	19 990
Saskatchewan	22,3	21 671	77,7	20 534
Alberta	42,8	24 720	57,2	22 096
Colombie br.	58,9	19 991	41,2	19 039
TNO et Yukon	63,2	32 258	35,3	31 742

Source: Compilation spéciale de Statistique Canada (Saint-Germain et Lavoie, 1989).

Le faible revenu relatif des francophones de langue d'usage par rapport aux gens de langue maternelle française ne saurait donc être attribué à leur sous-scolarisation.

TABLEAU 5

Taux de transferts linguistiques des francophones de 35 à 44 ans selon la scolarité (taux d'anglicisation), provinces de l'Ouest et Territoires, hommes, 1986

Provinces	Total	0-9 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup> -13 <sup>e</sup>	postsec.	univ.
Manitoba	58,0	59,3	65,7	58,4	39,4
Saskatchewan	85,5	90,6	86,3	89,9	70,0
Alberta	72,4	61,7	70,6	79,1	64,4
Colombie br.	78,9	64,6	83,0	82,4	68,6

Source: Compilation spéciale de Statistique Canada (Saint-Germain et Lavoie, 1989).

c) Les fortunes familiales accumulées au cours des années donnent lieu à des revenus de placements plus élevés. Ainsi, on pourrait penser que la propension passée des familles canadiennes-françaises à avoir beaucoup d'enfants a pu disperser l'avoir familial, si bien que les écarts de revenus totaux pourraient s'expliquer par les écarts de revenus de placements. De fait, les résultats de notre étude ont montré que les revenus de placements des anglophones surpassent largement ceux des

francophones partout au pays, tant au Québec que dans le reste du Canada. Cependant, une analyse plus détaillée de la situation dans l'Ouest fait voir que cela n'est vérifié que pour l'Alberta et la Colombie britannique<sup>6</sup>. L'hypothèse du patrimoine familial apparaît cependant peu probable pour expliquer l'écart entre la mesure selon la langue parlée à la maison et celle selon la langue maternelle puisque tous les Canadiens français, anglicisés ou non, ont dû subir par le passé la dispersion de leur patrimoine familial. De fait, nous avons vérifié que le revenu de placement des francophones de langue d'usage est quasi identique (en Alberta et en Colombie britannique) ou même supérieur (au Manitoba et en Saskatchewan) à celui des Canadiens français de langue maternelle qui se sont anglicisés. Il serait donc difficile d'en faire un argument probant des différences de revenus observées.

d) Par contre, les francophones de langue d'usage sont plus ruraux que ceux qui parlent anglais au foyer tout en étant de langue maternelle française, comme en témoigne leur pourcentage plus élevé d'agriculteurs. Ceci, ajouté au fait que les revenus agricoles sont plus faibles que ceux des autres professions, a pour effet de tirer vers le bas le revenu moyen des francophones de langue d'usage. Cette hypothèse avait d'ailleurs été formulée par Cardinal, Lapointe et Thériault (1990), sans qu'elle ait alors pu être vérifiée. L'hypothèse est confirmée pour les provinces de l'Ouest par le tableau 67. Mais nous avons de plus calculé quelle serait la part de l'écart imputable aux revenus des agriculteurs francophones. Au Manitoba, c'est environ 15 % de l'écart de revenus qui serait attribuable à cette cause. Ceci aboutit encore à 85 % d'écart inexpliqué. En Alberta et en Saskatchewan, c'est près de 30 % de l'écart de revenus entre francophones de langue d'usage et Canadiens français de langue maternelle qui pourrait s'expliquer par la plus grande ruralité des francophones de langue d'usage, tandis qu'en Colombie britannique, cette explication ne joue à peu près aucun rôle.

Ainsi, à la lumière des quatre hypothèses qui ont été examinées ci-haut, il faut bien conclure qu'un résidu substantiel reste inexpliqué, ce qui laisse supposer que des facteurs liés à la discrimination sociétale pourraient expliquer les revenus plus faibles des francophones de langue d'usage par rapport aux personnes de langue maternelle française dont certaines se sont anglicisées. Ainsi, les forts taux d'assimilation constatés au tableau 6 pourraient-ils avoir une cause socio-économique.

TABLEAU 6

Pourcentage d'agriculteurs francophones et leurs revenus de travail en dollars, provinces de l'Ouest, 1985

	Manitoba	Sask.	Alberta	Colombie brit.
francophones	13,2	33,7	11,3	4,0
bilingues	9,2	28,9	7,2	2,9
anglicisés	7,8	21,4	5,6	2,7
agriculteurs	15 351	18 327	16 939	8 780
total professions	21 089	20 649	24 091	21 787

Source: Compilation spéciale de Statistique Canada (Saint-Germain et Lavoie, 1989).

Note: Le groupe «francophone» comprend tous ceux qui parlent français à la maison; le groupe «bilingue» parle anglais et français à la maison; le groupe «anglicisé» parle anglais à la maison, mais est de langue maternelle française et connaît les deux langues officielles.

### **Influence particulière de certaines variables sur le revenu des Franco-Manitobains**

Bien que le revenu total moyen soit l'indicateur le plus global pour exprimer la situation socio-économique des francophones par rapport aux anglophones, il est évident que cet indicateur est insuffisant pour tenir compte de tendances plus fines. Nous allons à nouveau étudier l'évolution récente et à long terme de la situation économique des francophones, en tenant compte des groupes d'âge et des niveaux d'éducation. Après avoir soustrait les effets de ces deux variables, nous verrons alors ce qui subsiste des écarts linguistiques de revenus au cours des années quatre-vingt. Tout ceci ne sera fait que pour la seule province du Manitoba, en raison de l'importance numérique de ses effectifs francophones et à cause d'une plus grande homogénéité de leur origine (tableau 4).

#### **1. Scolarité, âge et revenus des hommes au Manitoba**

Évidemment, il est une variable dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle a généralement une influence déterminante sur le revenu: il s'agit du niveau de scolarité. Le tableau 7 illustre la relation entre scolarité et revenu, en tenant compte en particulier des groupes d'âge des hommes de 25 à 34 ans et de 45 à 54 ans. Le premier groupe constitue la cohorte la plus jeune susceptible d'avoir déjà terminé ses études en 1985; le second groupe est la cohorte dont les revenus sont souvent les

TABLEAU 7  
 Grands groupes linguistiques, âge, scolarité et revenus totaux  
 Manitoba, hommes, 1985

Niveau de scolarité	Francophones			Anglophones			Indices Anglophones/ Francophones	
	Total	25-34 ans	45-54 ans	Total	25-34 ans	45-54 ans	25-34 ans	45-54 ans
Toutes scolarités	20 062	22 290	27 199	22 858	22 494	31 386	100,9	115,4
0 - 9 <sup>e</sup> année	15 031	11 408	21 837	16 045	14 169	20 444	124,2	93,6
9 <sup>e</sup> - 13 <sup>e</sup> année	18 838	20 462	25 796	20 472	20 826	28 514	101,8	110,5
Postsecondaire	22 431	24 954	29 555	23 635	23 060	32 917	92,4	111,4
Grade universitaire	31 085	23 915	38 732	37 953	27 959	52 328	116,9	135,1

Source: Compilation spéciale de Statistique Canada (Saint-Germain et Lavoie, 1989).



plus élevés. L'écart de vingt ans entre les deux groupes d'âge constitue presque une génération (environ 27 ans). Comme pour le tableau 5, les individus ont été répartis en quatre niveaux de scolarité.

Les anglophones sont pour la plupart plus scolarisés que les francophones. Ceci apparaît de la neuvième année jusqu'au niveau postsecondaire inclusivement; les anglophones perdent toutefois l'avantage au niveau des diplômes universitaires (Saint-Germain et Lavoie, 1989)<sup>8</sup> et ceci est également vrai du Manitoba où la communauté franco-manitobaine comporte relativement plus de diplômés universitaires et paraît mieux les retenir dans leur province. De plus, d'une génération à l'autre, la scolarisation des francophones progresse, et ils rattrapent une partie de leur retard par rapport aux anglophones. L'élite franco-manitobaine a élargi sa base en chiffres absolus et relatifs, contrairement à ce qui semble se produire dans le cas des Franco-Ontariens (Lavoie et Saint-Germain, 1990) et elle le doit surtout à l'accroissement du nombre de ses diplômés universitaires.

La lecture des indices de revenus totaux du tableau 7 nous permet d'apprécier d'un coup d'oeil la situation des Franco-Manitobains. On remarque que la situation relative des individus de 45 à 54 ans est différente de celle des 25 à 34 ans. Chez les premiers, à instruction égale, les Franco-Manitobains gagnent toujours moins que leurs homologues anglophones sauf s'ils ont moins de neuf années de scolarité! Par contre, on remarque dès la première ligne du tableau que les jeunes Franco-Manitobains, toutes scolarités confondues, ont des revenus égaux à ceux des Manitobains anglophones.

Si l'on peut se fier à ce tableau, et si la situation prévalant actuellement pour cette cohorte de jeunes Franco-Manitobains peut se perpétuer dans le temps, on pourrait présumer que les deux principaux problèmes auxquels faisait face la communauté franco-manitobaine sont maintenant résolus: les niveaux de scolarité des jeunes francophones sont maintenant comparables à ceux des anglophones, et il en va de même de leurs revenus. Pour diverses raisons, dont surtout la connaissance de l'anglais, que reflète le haut taux de bilinguisme de sa population, la jeune communauté franco-manitobaine réussit à obtenir des revenus égaux ou supérieurs à ceux des anglophones du même niveau d'instruction et du même âge (à l'exception notable des

diplômés universitaires). Ce n'est cependant pas le cas des Franco-Manitobains plus âgés.

## **2. Scolarité, âge et revenus des femmes au Manitoba**

Nous terminons ce tour d'horizon des revenus comparés des francophones de l'Ouest par l'étude des revenus des femmes, selon l'âge et le niveau de scolarité pour l'ensemble du Manitoba en 1985, ainsi qu'ils apparaissent au tableau 8. Comme pour les hommes, il est clair que les Franco-Manitobaines de 25 à 34 ans sont beaucoup plus scolarisées que leurs aînées de 45 à 54 ans. Par rapport aux femmes anglophones, des progrès substantiels ont été enregistrés en vingt ans aux niveaux postsecondaire et universitaire. Le rapprochement de la parité avec les anglophones pour la scolarité inférieure à une neuvième année reflète aussi ce progrès d'ensemble des plus jeunes (Saint-Germain et Lavoie, 1989). On constate encore une fois que les élites franco-manitobaines ont réussi à se renouveler.

Les indices présentés dans le tableau 8 révèlent cependant que la parité de revenus d'une jeune Franco-Manitobaine avec une anglophone du même âge et du même niveau de scolarité n'est à peu près jamais obtenue, si ce n'est au niveau universitaire. De plus, la situation relative des jeunes femmes francophones de 25 à 34 ans, mesurée par les écarts nets, semble s'être détériorée par rapport à celle de leurs aînées de 45 à 54 ans, évolution inverse de celle déjà observée dans le cas des hommes manitobains. Cette situation n'est pas due au caractère rural de cette population, puisqu'au Manitoba, comme on l'a vu au tableau 6, l'activité agricole ne représente qu'un très faible pourcentage de la population. Naturellement, il faut être très prudent dans l'interprétation de ces écarts qui peuvent être influencés par des taux de participation différenciés sur le marché du travail.

## **Conclusion**

Nous pouvons maintenant récapituler les grands traits qui ressortent de cette étude des revenus comparés des francophones de l'Ouest définis selon la langue parlée à la maison.

1. Les écarts de revenus entre francophones et anglophones mesurés selon les critères de la langue parlée à la maison et du revenu total sont plus substantiels que ceux mesurés par le revenu de travail et la langue maternelle. Ceci ne s'explique que dans une faible mesure par le fait que les



francophones de langue d'usage comprennent davantage d'agriculteurs qui ont eux-mêmes de faibles revenus relatifs. Les hypothèses attribuant les écarts aux nouveaux arrivants, au faible niveau d'instruction ou à la faiblesse relative des fortunes familiales n'ont pu être confirmées.

2. Les écarts de revenu défavorables aux francophones de l'Ouest sont moins importants que pour l'ensemble des francophones du Canada hors Québec.
3. Les taux de chômeurs des francophones sont systématiquement, sauf en 1985 en Saskatchewan et dans les Territoires, et considérablement, supérieurs à ceux des anglophones.
4. Au Manitoba, chez les hommes, on constate une baisse importante des écarts depuis 1960, sans apport québécois.
5. L'élite franco-manitobaine a élargi sa base relative et absolue. Le nombre de ses diplômés, et surtout de ses diplômés universitaires, en pourcentage et en chiffres absolus, croît d'une tranche d'âge à l'autre.
6. Les écarts de revenus entre hommes anglophones et francophones du Manitoba dépendent beaucoup de la génération considérée, les plus jeunes étant plus proches de la parité. Ceci n'est cependant pas le cas des Franco-Manitobaines.
7. Dans de nombreux cas, à égalité d'âge et de scolarité, et malgré leur bilinguisme, des hommes et des femmes francophones du Manitoba gagnent moins que leurs équivalents anglophones.

Pour conclure, notre étude de la situation économique comparée des francophones de l'Ouest laisse entrevoir à la fois des aspects inquiétants et des aspects encourageants. D'une part, les taux de chômeurs et les écarts de revenus subis par les francophones de l'Ouest continuent à faire problème. On ne peut oublier que, hormis au Manitoba et en Saskatchewan, près de la moitié des francophones de langue d'usage sont nés au Québec, tandis que les taux d'anglicisation oscillent entre 58 % (Manitoba) et 85 % (Saskatchewan). D'autre part, la hausse des taux de scolarisation des jeunes francophones a entraîné une réduction considérable des écarts de revenus des hommes vis-à-vis des anglophones, ce qui fait espérer de nouveaux progrès, particulièrement au Manitoba.

## NOTES

1. Par exemple, Castonguay (1976).
2. Dans cette approche, on relève une recherche de Vaillancourt et Carpentier (1989) reposant sur la langue maternelle et concernant le Manitoba de 1980. Par ailleurs, Bernard (1990) présente un dossier statistique qui couvre les provinces de l'Ouest et les revenus selon la langue maternelle en 1986.
3. La situation spécifique des Acadiens (Saint-Germain et Lavoie, 1992a) et des Franco-Ontariens (Lavoie et Saint-Germain, 1990) a été étudiée dans un cadre similaire à celui utilisé ici.
4. Les revenus relatifs des femmes francophones ont fait l'objet d'une étude spécifique dans un cadre similaire (Saint-Germain et Lavoie, 1992b).
5. Les revenus d'assurance-chômage incluent en effet les congés de maternité!
6. Ce n'est qu'en Alberta que les revenus de placement peuvent expliquer une partie substantielle des écarts de revenus totaux entre francophones et anglophones, soit environ 35 %. Pour les autres provinces de l'Ouest, c'est toujours moins de 10 % de l'écart qui est ainsi expliqué.
7. Le tableau 6 fait bien ressortir une logique qui montre que les francophones bilingues parlant à la fois le français et l'anglais à la maison, et qui sont donc partiellement anglicisés, occupent une position intermédiaire entre les francophones de langue d'usage et les Canadiens français qui se sont anglicisés.
8. En plus de celles dont nous disposons selon la langue d'usage, des données statistiques détaillées sur la scolarité sont présentées selon la langue maternelle par Roger Bernard (1990).

## BIBLIOGRAPHIE

- BERNARD, Roger (1990) *Le choc des nombres, dossier statistique sur la francophonie canadienne, 1951-1986*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 311 p.
- CARDINAL, Linda, LAPOINTE, Jean et THÉRIAULT J. Yvon. (1990) *Individu, société et politique, la sensibilité des années quatre-vingt au sein de la recherche relative aux communautés francophones hors Québec*, Ottawa, Département de sociologie, Université d'Ottawa, 172 p.
- CASTONGUAY, Charles (1976) «Les transferts linguistiques au foyer», *Recherche sociographique*, vol. 17, n° 3, p. 341-351.
- LAVOIE, Marc et SAINT-GERMAIN, Maurice (1990) «Évolution comparative des revenus des Franco-Ontariens», *Revue du Nouvel Ontario*, n° 12, p. 125-149.
- \_\_\_\_\_ (1991) «Évolution des revenus selon la langue parlée à la maison», *L'Actualité économique, revue d'analyse économique*, vol. 67, n° 3, p. 356-380.

- MASSÉ, Sylvain (1988) *Démocratie et minorités linguistiques: le cas de la communauté franco-manitobaine*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, Université Laval, 104 p. (Publication B-168)
- RAYNAULD, André, MARION, Gérald et BÉLAND, Raymond (1966) *La répartition des revenus selon les groupes ethniques au Canada*, rapport de recherche préparé pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa.
- SAINT-GERMAIN, Maurice et LAVOIE, Marc (1989) *Langues et statuts économiques, le Canada des années 80*, rapport de recherche préparé pour le Secrétariat d'État et le Commissariat aux langues officielles, Ottawa, 400 p.
- \_\_\_\_\_ (1992a) «Évolution comparée des revenus des Acadiens», *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 25, n<sup>os</sup> 1-2, p. 197-220.
- \_\_\_\_\_ (1992b) «Le statut économique relatif des femmes francophones du Canada», *Recherches féministes*, vol. 5, n<sup>o</sup> 1, p. 31-57.
- VAILLANCOURT, François et CARPENTIER, Josée (1989) «Attributs linguistiques et revenus: Manitoba», dans NOËL, Lucie (dir.) *Les enjeux juridiques et socio-politiques des conflits linguistiques: cas du Manitoba*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, Université Laval. (non publié)

(Acceptation définitive en avril 1993)